

R4 - RPO~~6~~ Anne BrokneC 31 108/26

R 04 - RP 07

le 31 Août 2026

M^{me} BRONDEC Anne

M^{me} FEUDÉ Caroline

Tel. 06 82 68 06 97

des - patricais oranges fr

2 PJ

M^{me} la Commissaire

enquêteur

PLU i

Madame,

Je souhaiterais faire une demande de passage d'une surface agricole de 2902 m² (Parcelle D 680 et D 682) avec un bâtiment de 540 m² en autre utilisation (garde meuble, artisanat, ...). Le bâtiment est situé à côté de la zone de Rdon.

Nous avons cessé notre exploitation agricole (EARL DES PATRICAIS) le 31/12/2025. Les terres soit 30 Ha qui ne nous appartenaient pas ont été reprises par un agriculteur de Quéribac et un de Tinténiac. Ils n'étaient pas intéressés par le bâtiment car celui-ci est trop bas. Celui-ci serait vendu ou loué pour du garde-meuble. Il n'y aurait pas de modifications extérieures.

De mon point de vue, c'est dommage de laisser un bâtiment en bon état à l'abandon.

Serait-il possible de revoir la classification du bâtiment ? Mon souhait est de faire les démarches en toute légèreté.

Cordialement,

A. ~~BRONDEC~~

Feudé

PLUI

2026 21:33

de: Bruno Lesne <bruno.lesne35@gmail.com>

à: des-paturais@orange.fr;

1 pièce jointe

Capture d'écran 2025-12-04 220521.png - 2,92 Mo

PS: Je vous transmet un mail de M^r Lesne intéressé par le bâtiment. Son frère a un lien avec le milieu agricole (paysagiste)

PS1/2

----- Forwarded message -----

De : Bruno Lesne <bruno.lesne35@gmail.com>

Date: ven. 5 déc. 2025 à 08:27

Subject: PLUI

To: <mairie.accueil@quebriac.fr>

Bonjour

La secrétaire de mairie nous a conseillé d'envoyer un mail à Madame la maire pour avoir un avis sur notre projet.

Nous sommes intéressés par un bâtiment agricole sur votre commune situé au lieu-dit Rolin sur la parcelle 680 et 682 qui nous a été proposé par

Madame Bronnec Anne.

Le souci est que ce terrain est en zone agricole et nous devrions faire probablement un changement de destination.

Ce bâtiment aurait été destiné principalement à du stockage de matériels agricoles, du matériel espace vert et du stockage de meubles sans modification extérieure.

Moi, je suis un particulier et mon frère, un entrepreneur agricole. La création se ferait sous le nom d'une société ou à nos noms propres.

Est-ce que le PLUI changera bientôt?

Faut t'il faire un changement de destination?

Est-il possible de faire un changement de destination?

Ou faut t'il renoncer au projet d'achat?

Nous devons rendre une réponse positive ou négative pour l'achat à Madame Bronnec avant la fin de l'année.

Cordialement

Bruno Lesné

6B La Fontaine

35850 Parthenay De Bretagne

Tél: 06.72.87.57.39

--

Bruno Lesné

6B La Fontaine

35850 Parthenay De Bretagne

Tél: 06.72.87.57.39

--

Bruno Lesné

6 La Fontaine

35850 Parthenay De Bretagne

